

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15/10/2018

ECOLE PIERRE MONIER PUYVERT

Présents :

Mme le maire de Puyvert, Mme Grégoire

Mme l'adjointe au maire, Mme Parraud

Mme la conseillère municipale, Mme Redenti

Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Isirdi, Mme Lagarde, Mme Théré, Mme Hémon

Mmes les enseignantes, Mme Delangue, Mme Donadey, Mme Gormond, Mme Vernhes

Excusés :

M. l'inspecteur de la circonscription, M. Gandois

Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Brunel, Mme Bardizbanian

Afin de libérer plus tôt M. Espitalier, directeur du centre de loisirs, la directrice propose de traiter le point sur le périscolaire après les points réglementaires. Accord unanime.

1) La présentation et le rôle du conseil d'école

Un tour de table est fait afin que chacun puisse se présenter.

Mme le maire regrette qu'il n'y ait pas plus de parents intéressés pour se présenter aux élections de délégués des parents d'élèves (6 parents élus sur 8 possibles).

La directrice fait lecture de plusieurs documents afin de présenter le rôle du conseil d'école (le vote du règlement intérieur, la consultation sur certains points, l'information sur d'autres). Elle rappelle que les questions diverses doivent être présentées 10 jours avant afin de laisser des possibilités de recherche et réflexions.

2) Le règlement intérieur

Notre règlement suit le règlement type départemental. Nous y faisons quelques ajouts, particuliers à notre école. Il est mis en ligne sur le site de l'école (Toutemonannée.com) qui propose aussi les journaux des classes, visibles et accessibles seulement aux parents des enfants de l'école.

La mairie demande les possibilités de lien entre le site école et le site de la mairie qui propose une rubrique école. La directrice confirme que cela est impossible mais un accord est pris sur ce qui sera transmis par l'école à la mairie afin d'être relayé par le site mairie.

Modification de la partie concernant sur le téléphone portable : « Interdiction du téléphone portable » est remplacé par « Utilisation du téléphone portable interdite dans l'enceinte de l'école par les élèves ».

Vote : acceptation à l'unanimité.

3) Le périscolaire

A la rentrée on montait jusqu'à 88 enfants en cantine (sur 90). Aujourd'hui 84 après le départ de deux familles. L'année passée 77 au maximum.

Garderie du matin : 17 l'an dernier et jusqu'à 27 cette année.

Garderie du soir : 37 à 38 l'an dernier et jusqu'à 54 cette année.

Le service fonctionne bien. Jusqu'ici les enfants sont restés beaucoup dehors profitant du beau temps.

Cantine : l'augmentation du nombre d'enfants de maternelle a nécessité le déplacement de mobilier depuis la salle du périscolaire. Une commande nouvelle est en cours.

Pour la garderie, afin d'être aux normes, des travaux sont engagés dans le centre de loisirs afin de pouvoir accueillir ce nombre grandissant d'enfants en périscolaire. Les locaux et installations (wc) étaient prévus pour une quarantaine d'enfants. Remplacement des urinoirs par des WC.

Les inscriptions au trimestre ont bien fonctionné. Une dizaine de familles, pour des raisons professionnelles (sur justificatif), a obtenu des dérogations afin de pouvoir modifier les plannings d'inscription garderie au cours d'un trimestre. Cela demande un surcroît de travail des services municipaux et une augmentation du risque d'erreur. Il est important pour Mme le Maire de pouvoir proposer une certaine souplesse aux emplois les plus fluctuants et précaires par souci de soutien communautaire. Elle souligne qu'il est important d'avoir une surveillance bilatérale de la part des services municipaux et des enseignantes.

Un parent demande comment cela se passe pour les enfants passants des APC à la garderie : Mme Alamelle confirme que les enseignantes transfèrent les élèves directement sur le centre. Le goûter leur est mis de côté.

M. Espitalier a demandé plus de rigueur au personnel afin que les heures de départ des enfants soient notées.

Mme le maire ajoute qu'il y a eu 2 soucis de fonctionnement dûs au fait que les enseignantes ont basculé des enfants en garderie (pour retard des parents) alors qu'ils n'étaient pas inscrits. Cela n'arrivera plus jamais. Mme le maire étant le premier officier de gendarmerie de la commune, elle sera la première avertie et décidera de ce qu'il faut faire à ce moment là.

Les parents élus remarquent qu'il y a un souci récurrent de retardataires le matin notamment et le soir au périscolaire.

M Espitalier explique son fonctionnement. 1 retard : avertissement oral, 2° retard : un courrier et 3° retard : exclusion des services périscolaire.

Mme Alamelle a demandé aux parents des retardataires de les accompagner jusqu'à sa classe et de signer le registre des retards.

L'aide aux devoirs a commencé ce soir sous la surveillance d'un animateur qui fait des roulements de 3 élèves environ. Les plus grands s'isolent et travaillent de façon plus autonome. La participation à cette aide aux devoirs se fait sur la demande des parents.

4) Le bilan de la rentrée : effectifs, organisation des classes, réunions de rentrée, APC

Effectifs :

Rentrée : 90 élèves.

Départ d'une famille de 3 élèves et d'une autre enfant.

A ce jour :

PS/MS : $9 + 16 = 25$

GS/CP : $13 + 11 = 24$

CE1/CE2 : $12 + 10 = 22$

CM1/CM2 : $7 + 8 = 15$

TOTAL : 86

En début d'année, la classe des GS/CP avait un effectif de 26 élèves ce qui était assez chargé. M. l'inspecteur avait demandé de réfléchir à comment soulager cette classe. Il y a donc un décloisonnement : 3 à 4 GS se rendent dans la classe des PS/MS de 14H à 14H30 chaque jour (groupes tournant sur la semaine). De plus les CP sont accueillis par les CM avec un projet de tutorat, 2x30 minutes par semaine (mardi et jeudi) : cela permet à l'enseignante des GS/CP d'avoir deux créneaux avec uniquement les GS. Le travail tourne autour du langage oral, du lexique, de la compréhension de textes lus...

Par ailleurs, sur les 3 premiers jours de la semaine, il y a un échange de service entre les 3 classes de la GS au CM2 sur Arts plastiques, Éducation musicale et travail de langage oral (poésie, théâtre...)

Les enfants et les enseignantes sont très enthousiastes de cette nouvelle organisation.

Les réunions de rentrée :

Réunion d'information générale le 11/09/2018 : 51% de présents

Le 13/09 : réunion de classe des GS/CP : 92% de présents.

Le 14/09 : réunion de classe des CM1/CM2 : 71% de présents.

Le 20/09 : réunion de classe des PS/MS : 77% de présents

Le 20/09 : réunion de classe des CE1/CE2 : 59% de présents.

Les APC :

PS/MS 3 fois 30 minutes lundi , mardi, jeudi

GS/CP : 2x45 minutes mardi, jeudi

CE1/CE2 : 3 fois 30 minutes lundi, mardi jeudi

CM1/CM2 : 2x 30 minutes lundi et mardi (Mme Alamelle) pour le premier trimestre, plus tard avec Mme Gormond 45 minutes le vendredi aux 2° et 3° trimestres.

Discussion autour des évaluations nationales : Conditions de passation, exploitation des résultats et médiatisation. Les enseignantes rassurent les parents par rapport à ce qu'ils ont pu entendre dans les médias.

5) Le PPMS et les exercices

La directrice demande le renouvellement du pack d'eau de la zone de confinement qui arrive à date : la mairie donne son accord.

2 exercices viennent d'être faits :

Le premier « évacuation incendie » (le 28/09/18). La porte de secours de la classe PS/MS a été très dure à ouvrir. Elle a immédiatement été réparée par les services municipaux.

D'autre part l'évacuation de fauteuil roulant reste problématique par la classe 4 dont la sortie de secours présente une marche haute.

La mairie qui a déjà été avertie a pris le dossier en charge.

Le second exercice « intrusion » (12/10/18) s'est bien déroulé.

Question des parents sur les exercices d'évacuation du centre de loisirs : la mairie en informera le directeur.

Autre question par rapport à l'emplacement des trousseaux des PAI : elles sont stockées dans la salle des maîtres qui est utilisée lors des confinements longs (produits chimiques, fumées toxiques) mais pas lors des « intrusions » où chaque enseignant s'enferme dans sa propre classe avant de s'en échapper au plus vite.

6) Les commandes

Il reste 632,31€ pas encore dépensés sur le budget 2018/2019.

Cela sera soldé avant le 10 décembre.

Il manque encore 4 cartons de feuilles A4 (20 ramettes) et 5 ramettes de papier A3.

Demande de la mairie de changer le mode de fonctionnement pour transmettre les informations concernant les factures à régler. La directrice enverra systématiquement copie des bons de commandes et informera la mairie de l'avancée des livraisons. La mairie ne payera qu'à réception des commandes

7) Le projet d'école, la classe « hors les murs »

Cette année est la dernière du projet d'école 2016/2019.

Le thème dominant est : Dangers domestiques, gestes qui sauvent, sécurité...

La piscine : 3 lignes d'eau pour chaque école en commun avec Vaugines. Partage du car entre les deux écoles. De retour des vacances de Toussaint, les conventions seront signées et le car réservé.

Mme le maire nous interroge sur les détails pour des questions de communauté de commune. Possibilité éventuelle à l'avenir de se déplacer sur la piscine de Cavaillon à étudier au coup par coup.

Classe hors les murs : 11,13,14 juin 2019. Les enseignantes réfléchissent à la finalisation du projet et solliciteront sûrement l'APE.

8) La coopérative scolaire

Solde au début de l'année 1980,55.

Payé depuis : cotisations OCCE, abonnement documentation pédagogique et rallye lecture numérique.

L'action photos de classe sera menée de nouveau et l'école organisera une vente de torchons imprimés avec des dessins des enfants.

9) Travaux – Entretien – Matériel

Merci pour la peinture du hall et des portes. L'année prochaine les portes de séparation avec la cantine seront repeintes. La mairie complète que la cantine a aussi été repeinte.

TBI classe 2 en fin de vie. Prévoir à l'avenir de budgétiser le renouvellement des TBI (en fin de vie) par des VPI.

La matériel du plan numérique rural a été livré et mis en service en partie seulement. En effet, il faut encore configurer le proxi sur les tablettes, installer différentes applications.... Cette procédure est complexe et n'a pas encore pu être faite. Nous nous voyons contraintes de demander l'aide des services de l'éducation nationale pour mener ce projet à bien. De plus, l'équipe enseignante aura une formation pédagogique de 9 h pour exploiter au mieux ce matériel.

Demande d'étagères pour la classe 4 validée : elles seront mises en place pendant les vacances scolaires.

Le muret des toilettes qui bougeait : idem mais la mairie précise qu'il n'y a aucun danger.

Les savons resteront fixés au mur.

Les serviettes pour les mains doivent être changés à chaque récréation : 3 changements prévus 11h, 13h30 et 16h.

Utilisation de la salle des fêtes : plutôt les lundis ou mardis, toujours avec des chaussons. La responsable réfléchit à une proposition de créneaux horaires.

Toute la partie piétonne aux abords de l'école va être sécurisée et fermée par barrières afin de bloquer l'accès aux véhicules à moteur.

10) La fête de Noël

Spectacle de Noël de 11h à 12h le 21/12/18 offert par l'APE.

14h arrivée du père Noël distribution des cadeaux (1 livre par enfant offert par la municipalité) et du goûter (offert par la municipalité). La commande est déjà passée.

11) Les questions diverses

Les horaires de l'aide sur la classe de Delphine Delangue vont-ils changer ?

La mairie vérifie et revient vers nous.

Le 11 novembre, centenaire de la fin de la 1^o guerre. Il y aura une Commémoration à 10h30 au monument aux morts suivie d'une cérémonie d'inauguration au rond point avec une plaque à la mémoire des anciens combattants. Demande de la mairie d'en parler d'autant plus pour que nous impliquions plus les enfants. Accord des enseignantes.

Séance levée à 20 h 40.

La secrétaire

La directrice